

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BRANDO**

AR Préfecture

2017

**N° 2017/15
du 25.01.2017
domaine 3.5**

NOMBRE DES MEMBRES

AFFERENT	En exercice	ONT VOTE
19	19	14

CONVOCAION	AFFICHAGE
20.01.17	20.01.17

Objet : Projet d'élaboration d'une chartre d'occupation du domaine public

SEANCE DU 25 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-cinq du mois de janvier à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique Ricci, Maire.

Présents : Agostini, Biaggi, Coudert, Esposito, Mattei, Maury, Muselli, Peretti, Ricci D, Rossi, Sanguinetti Valery

Représenté : Elgart, Faure

Absents : Berti ,Bozioglav, Carbuccia, Fombelle, RICCI RM

Secrétaire : Peretti

Le Maire explique au Conseil qu'il serait souhaitable d'élaborer une chartre d'occupation du domaine public qui s'appliquerait sur l'intégrité de la Commune. La Commune a pour ambition de valoriser et harmoniser ses commerces, leurs terrasses et leurs étals.

Cette chartre constituerait un outil pratique d'aménagement au service des commerçants, restaurateurs, cafetiers et prestataires de service de la Commune autour de trois maîtres mots : **accessibilité, valorisation et esthétique.**

Cette chartre serait élaborée en collaboration avec l'architecte des bâtiments de France et une architecte mandatée par la Commune.

Après examen et délibération, le Conseil décide :

D'ACCEDER à la proposition du Maire, d'élaboration d'une chartre d'occupation du domaine public.

Pour copie conforme,

Pour le Maire le 1^{er}Adjoint,


